



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030217

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/12/2024 8H10 C:025201 I:39181
V/REF : 1000909
V/Email reçu le Vendredi 13/12/2024 à 8H10

SELON DEVIS N° 4120039

V/REF.IMM. 03145

IMMEUBLE : CLOS DU PRIEURE-3145
424A, RUE JOSEPH GUINET
01120 LA BOISSE

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 07 Mars 2025

Référence Marché: M_230209001-1

LOCALISATION : ALLEE N424 GUINET - LOGEMENT DE M WINTONW AU 1ER ETAGE - TEL:

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4120039 du 12/12/2024 d un montant de
1209,30 EURO HT

Donneur d'ordre : M. A. KWASSHY YOBOUET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TABLIER
REGLAGE ET AJUSTEMENT DU VOLET
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

NOTRE INTERVENTION DU 24/01/2025

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 03/03/25 à 14H13 M. A. KWASSHY YOBOUET

MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR UN BON DE COMMANDE CAR LE DEVIS SIGNE
NE SUFFIT PAS POUR EDITER LA FACTURE

ZD AB EMAIL en CC le 25/02/25 à 12H57 alain-kwasshy.yobouet@semco

ZD AB Email envoyé le 25/02/25 à 12H57 _ Envo i (CR/AB)

MP LCOMPTER Email envoyé le 27/01/25 à 09H56 _ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030217

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	50,57	50,57
1,00	Travaux de menuiserie	343,00	343,00
1,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	65,73	65,73
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
5,00	Tablier pvc volet roulant/m2	150,00	750,00
TOTAL H.T.			1209,30
T.V.A. a 10,00%			120,93
TOTAL T.T.C.En EURO			1330,23

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1000909 du 05/03/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR WINTONIY Yvann
424 A Rue Joseph Guinet
Le Clos du Prieuré
01120 LA BOISSE

Référence de la Demande

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209001-1

Téléphone : 06.62.72.92.04

03145-00001-00002-00014 H / Type 2 / 01 PLAI

Etage : 01

Date entrée: 31/10/2017

Délai

Date limite exécution : 20/03/2025

Observations

BC REGUL SUR DEVIS N°4120039

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 BC REGUL SUR DEVIS N°4120039	1,00	1 209,30	1 209,30	120,93	1 330,23
Total H.T.					1 209,30
Total TVA					120,93
Total TTC					1 330,23

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 05/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **424 A Rue Joseph Guinet Le Clos du Prieuré 01120 LA BOISSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **05/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1000909